
Procès-verbal de la séance du C.A.
tenue le 9 novembre 2022
à 18h30 en visioconférence

Ordre du jour / Table des matières

Ordre du jour / Table des matières	1
1. Ouverture de la réunion à 18h30	2
2. Adoption de l'ordre du jour	2
3. Approbation du procès-verbal du 24 septembre 2022	2
4. Fédération québécoise de défense des lacs et des cours d'eau	2
5. Questions / Réponses sur les comptes rendus de comités	3
Qualité de l'eau et tributaires: Sylvie Auclair	3
Espèces envahissantes: Marcel Dunn	4
Bandes riveraines: Ève Bélanger	4
Communications: Érik Vigneault et Danielle Beaudoin	5
Faune: Dominique Jutras	5
Support Technique: Marcel Dunn	6
Recrutement et trésorerie: Gilles Tessier	6
Mode de financement: Luc Ducharme	6
6. Plantes aquatiques - Potamot	7
7. Groupe de consultation sur la mission de la SCLL	7
8. Varia	8
9. Date de la prochaine séance	9
10. Levée de l'assemblée	9

1. Ouverture de la réunion à 18h30

Administrateurs présents: Luc Ducharme, Ève Bélanger, Gilles Tessier, Jocelyne Gagnon, Marcel Dunn, Jean-Noël Leduc, Sylvie Auclair, Érik Vigneault, Danielle Beaudoin, Julie Dunn, Pierre Morency, Dominique Jutras

Aides-administrateurs présents: Luc Côté, Lucie Borne

Invitée: Constance Ramacieri

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Ève Bélanger et appuyé par Sylvie Auclair d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité, prop. # 41-2022

3. Approbation du procès-verbal du 24 septembre 2022

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal approuvé par la présente résolution au moins vingt-quatre heures avant cette séance, il est proposé par Luc Ducharme et appuyé par Marcel Dunn que le procès-verbal du 30 juillet soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité, Prop. # 42-2022

4. Fédération québécoise de défense des lacs et des cours d'eau

Constance Ramaciere vient nous informer des progrès de la FQDLC ainsi que du comité de l'environnement de la municipalité du Canton de Stanstead.

- La FQDLC est née des cendres de l'Alliance.
- Depuis mars 2022, en plus d'être la présidente du C.A., Constance est la représentante de la SCLL (vote à refaire annuellement en mai).

- Sur le plan provincial, le gouvernement Legault a annoncé un fonds de 150 millions \$ / par année jusqu'en 2026. Le défi de la FQDLC est de se positionner pour obtenir une part des sommes qui seront allouées. Une stratégie d'action se définit le 26 novembre prochain, moment où se tiendra une rencontre historique en visioconférence.
- Après discussions avec les riverains, la FQDLC constate qu'il faut faire les choses autrement, renverser les tendances actuelles, ex.: penser à une organisation territoriale afin d'avoir un impact plus fort.
- Constance Ramaciere qui siège aussi au sein du C.A. de la municipalité du Canton de Stanstead, volet environnement, lance un appel aux membres du C.A. de la SCLL à venir assister aux séances du conseil municipal, de ne pas hésiter à frapper à la porte et de soumettre vos besoins. La porte est grande ouverte pour établir un réseau de contacts. Chaque samedi matin, café-rencontre au village, lieu où les gens échangent leurs préoccupations de façon informelle.
- Constance organisera prochainement une rencontre avec l'équipe de l'environnement du Canton et le comité de la Qualité de l'eau de la SCLL afin d'analyser les résultats des tests de coliformes fécaux.

5. Questions / Réponses sur les comptes rendus de comités

Qualité de l'eau et tributaires: Sylvie Auclair

Qualité de l'eau:

- Coliformes fécaux: tests terminés pour la saison 2022. Cette année nous avons pris la décision de faire des analyses dans tous nos tributaires pour voir l'état de la situation. Nous avons eu des résultats inquiétants, ce qui nous a amenés à faire plus d'analyse pour nous permettre d'avoir des résultats qui pourraient faire en sorte d'agir sur les causes possibles de tels résultats et voir l'impact sur la qualité de l'eau de notre lac et voir à la sécurité des résidents et plaisanciers.
- Cyanobactéries: présence dans la péninsule où un prélèvement a été fait, aucun résultat de l'analyse à ce jour.
- Mode de communication: Un avis des résultats des hauts niveaux de coliformes fécaux a été envoyé à Constance Ramaciere pour la municipalité du Canton de Stanstead, ainsi qu'à Jean-Noël Leduc et Madame Virginie Lepage pour la ville de Magog (N.B. le courriel envoyé à Mme Lepage me revient, je suis en attente de réponse aux différents messages que j'ai laissés). Jean-Noël suggère l'adresse courriel suivante: environnement@ville.magog.qc.ca ou Service GO habituellement efficace.
- Rencontre avec les municipalités: Sylvie Auclair rappelle l'importance de planifier une rencontre avec les municipalités afin de discuter d'un mode de

communication efficace concernant les résultats de nos tests d'eau.
Jean-Noël va soulever cet enjeu avec le comité de l'environnement de Magog.

- Test rapide de cyanobactéries Eurofine Ottawa: À suivre.

Tributaires:

- Inventaire des ruisseaux et des canalisations: Une grille d'analyse a été produite, le côté Stanstead est terminé (merci à Luc D.), le côté Magog avance bien avec l'aide de Pierre Morency.
 - Les travaux devraient être terminés d'ici la fin de novembre.
 - Jusqu'à maintenant les propriétaires de terrain où l'on retrouve des canalisations mentionnent que les travaux effectués par la ville de Magog sont probablement en lien avec le ruissellement et les sédiments accumulés au fil des ans.

Espèces envahissantes: Marcel Dunn

- Comme par les années passées, Ariane Orjikh, biologiste, nous rendait visite le 13 octobre dernier pour évaluer les travaux faits pendant l'été 2022 en visitant tous les herbiers où il y a eu pose de toile de jute en 2022, 2021 et 2018. Son rapport nous sera remis en décembre 2022.
- Cette visite a permis de constater la présence d'une grande quantité de Potamot (Richardson) tout le côté du lac, surtout côté est (rue des Tourterelles).
- Suivi: **Quelle réponse donner à nos riverains par les membres du CA: Lors d'une demande de pose de toile ou arrachage d'une superficie de 75m2 et moins devant leur propriété.**

Réponse du MDDELCC:

- Il existe une exemption pour une activité d'arrachage ou bâchage de plantes aquatiques envahissantes ou nuisibles, à l'article 320 du Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (ci-après REAFIE).
- Ainsi, les propriétaires pourraient se prémunir de cette exemption, mais la superficie de 75 m2 pour le bâchage est cumulative dans le lac et non pour chaque propriétaire .
- Pour l'arrachage de plantes indigènes, il faudrait vraiment restreindre la superficie à ce qui est requis pour maintenir un usage (ex. limite immédiate du quai), si celles-ci sont considérées comme nuisibles.
- Finalement, une autorisation du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la Faune peut demeurer nécessaire, malgré une exemption du REAFIE.
- Source: Direction de la gestion de la Faune de l'estrie

Téléphone: 819-820-3883 estrie.faune@mffp.gouv.qc.ca.

- Note: Le propriétaire doit en faire la demande lui-même.

Bandes riveraines: Ève Bélanger

Rapport de la ville de Magog:

- À ce jour, aucun rapport n'est reçu. Par contre, une présentation a été faite aux élus, nous n'avons pas été invités parce qu'une autre présentation sera faite aux citoyens.
- Quelle déception de savoir que la SCLL n'est pas plus reconnue par la ville de Magog, j'aurais aimé être invitée en même temps que les élus. Ça montre qu'il y a beaucoup de travail à faire pour développer la relation avec la municipalité de Magog.
- Jean-Noël va soulever cet enjeu auprès du comité de l'environnement de Magog et nous revenir avec leur position.

Association du lac Lyster à Coaticook:

- Ils sont prêts à partager leurs informations sur la station de lavage, c'est un gros projet alors il faudrait décider de mettre une personne à temps plein sur ce dossier. La meilleure option c'est de travailler près de Magog et Stanstead pour les convaincre de nous laisser utiliser leurs stations de lavage (existante ou à venir) et mettre en place un système de contrôle.

Communications: Érik Vigneault et Danielle Beaudoin

Planification 2023: Suivi

- Relocalisation des babillards: dossier confié à Pierre Morency.
- Production d'une nouvelle affiche pour les babillards
- Production et mise en ligne d'un texte sur le myriophylle à épis sur notre site web : <https://www.conservationslaclovering.org/myriophylle>
- Participation à une vidéo de Desjardins pour la campagne Faites le Grand Saut :
<https://www.facebook.com/caisseLacMemphremagog/videos/505844288130387>
- Publications sur Facebook: Invitation aux membres du C.A. de publier du contenu sur notre groupe Facebook :
<https://www.facebook.com/groups/298647328836453>
- Production en cours d'une FAQ (Foire aux questions) pour notre site web; nous sollicitons votre expertise.
- Compte rendu des activités de l'été 2022 :
https://docs.google.com/document/d/1DWMuodJ1x5phYnn3iLB-bRIR_z8fNhDkXHwxcjwzSpg/edit

Faune: Dominique Jutras

Ensemencement des truites:

- Le 6 octobre 2022, la commande de truites brunes à la pisciculture des Arpents verts a été livrée.
- Ainsi, 116 truites reproductrices âgées de 4 ans et mesurant de 36 à 40 cm (moyenne de 680 g) et 927 truites de 20 à 25 cm (moyenne de 148 g) pour un total de 1043 truites brunes ont été mises à l'eau.
- Selon l'éleveur, ces poissons ont une bonne capacité d'adaptation. De plus, la date de l'ensemencement favorise leur acclimatation, car il y a beaucoup de nourriture en cette période de l'année et le stress occasionné par les bateaux et pêcheurs est terminé.

Sondage aux membres: Le projet n'a pas démarré.

Support Technique: Marcel Dunn

- Toutes les bouées de myriophylle, les bouées de chenal, les bouées de haut-fond et les pancartes ont été enlevées et entreposées chez Jean Noël Leduc.
- Le ponton a été sorti de l'eau, entreposé et hiverné chez Jean Noël ainsi que le quai flottant et les quais fixes. Note: le quai flottant aura besoin de réparation au printemps.
- Merci à tous les bénévoles qui nous ont aidé dans l'opération.
- Un gros MERCI à Jean Noël et Lucie de la part de la SCLL pour les services qu'ils nous rendent depuis des années, en nous permettant de d'utiliser leurs installations pour nos opérations tout au long de l'année (quai, ponton, entreposage, etc.).

Recrutement et trésorerie: Gilles Tessier

Recrutement :

- Total au 6 novembre 2022: 22 095 \$
- **À ce jour: 98.78% des sommes de 2021 (22 379 \$) est atteint**

Trésorerie :

- Réception le 31 octobre du 1000\$ de la Caisse de Memphrémagog via son programme : Faire le Grand Saut avec : Merci Danielle Beaudoin et Eve Bélanger pour la participation aux 2 vidéos promotionnelles de Desjardins.
- Facturation de 16 633\$ le 25 octobre auprès des 5 riverains (ou groupe) participants. Deux encaissements reçus totalisant 2 428\$.
- Réception des taxes TPS-TVQ 2021 et début de celles de 2020.
- Demande de subvention en cours de 70 000\$ (dépôt avant le 8 décembre 2022) pour la lutte contre le myriophylle à épi (campagne 2023 et 2024) auprès du Programme de [financement communautaire ÉcoAction](#) d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC). L'obtention de cette subvention nous permettrait de réaliser la superficie totale de pose de toile de jute prévue au certificat d'autorisation (voir commentaire de Luc Ducharme ci-dessous pour plus de précisions.

Mode de financement: Luc Ducharme

- À la suite de la rencontre organisée par les ministres fédéraux Bibeau et St-Onge auprès des intervenants locaux travaillant à la santé des lacs, nous avons été informés de la possibilité de soumettre une demande de subvention par le programme fédéral ÉcoAction.
- L'Association des riverains du lac d'Argent en Estrie a obtenu 60 000\$ en subvention de ce programme en 2020. Nous avons pris contact avec cette association et avons reçu copie de leur demande de subvention que Gilles et Luc utiliseront pour formuler une demande. Celle-ci doit être soumise d'ici le 8 décembre 2022 pour l'été 2023. Ces subventions sont pour une période se limitant à trois ans. Nous allons faire la demande pour la superficie de toile de jute restant à notre demande d'autorisation ministérielle de l'environnement, soit environ 25 000 mètres carrés. Le programme se limite à financer un maximum de 50% des coûts d'un projet, donc la SCLL devra trouver les fonds additionnels auprès des municipalités, associations de riverains et des membres.

6. Plantes aquatiques - Potamot

- Le potamot, entre autres le potamot de Richardson, a pris beaucoup d'ampleur sur les rives du lac au point que ça inquiète plusieurs membres et affecte la qualité du lac. Nous devons discuter d'un plan d'action afin de mieux comprendre la source de ce changement, la réponse écologique optimale, les actions à la portée des riverains et les actions recommandées par les experts à réaliser par la SCLL.
 - Faire appel à des spécialistes de la flore aquatique, si possible du Potamot pour avoir une compréhension de sa présence et de son évolution par une analyse juste.
 - On remarque qu'aux endroits où il n'y a pas de myriophylle à épis, on constate la présence du Potamot. Donc les deux types de plantes sont probablement en compétition pour la lumière et les nutriments.
 - Lucie Borne à accepter le mandat de rassembler toutes les informations à ce sujet, un processus qui prendra un certain temps. L'objectif est de rédiger une recommandation sur les bonnes pratiques de gestion du potamot pour la SCLL, les membres et autres riverains d'ici le printemps prochain.

7. Groupe de consultation sur la mission de la SCLL

Compte-rendu d'Érik Vigneault sur les progrès du groupe de consultation sur la mission de la SCLL qui est formé de Luc Ducharme, Érik Vigneault, Ève Bélanger, Gilles Tessier, Jocelyne Gagnon, Sylvie Auclair, Danielle Beaudoin et Pierre Morency.

- Objectif: analyser la mission actuelle:
 - Deux réunions ont eu lieu qui ont suscité des discussions riches et respectueuses.
 - Basé sur le sondage lancé à nos membres en 2020.
 - Voici la nouvelle mission:

Protéger et valoriser la qualité de l'eau et l'écosystème de notre beau lac Lovering.

Nous accomplissons notre mission

- en réalisant des projets ciblés dans le respect des normes environnementales
 - en travaillant étroitement avec les intervenants régionaux lorsque les enjeux dépassent notre champ d'action
 - et en informant nos concitoyens et tous les usagers du lac sur les actions bénéfiques à la protection de celui-ci.
- Cette nouvelle formulation de notre mission met clairement l'emphase de la SCLL sur la protection de l'environnement et retire ainsi un rôle sur la gestion de la sécurité nautique, le bruit et la navigation à haute vitesse. Par contre les vagues et la navigation dans des zones inappropriées affectent l'environnement, c'est le rôle de la SCLL d'informer les usagers du lac afin de prendre les actions nécessaires à sa protection.
 - Par la suite, un exercice commun est prévu afin de dégager les grandes lignes des forces, faiblesses, opportunités et menaces de la SCLL et du lac, à partir desquelles, suivra la définition des grandes priorités pour les 3-4 prochaines années. Ces priorités guideront la définition de nos plans d'action annuels, balisés par la nouvelle mission.
 - Il y a consensus à l'idée de conserver, si possible, le regroupement "Les Amis du lac Lovering" et le "3 heures sans moteur" qui seront

revisités à la lumière de la nouvelle formulation de la mission et des grandes priorités. Le C.A. est d'avis de poursuivre dans cette même direction.

Il est proposé par Luc Ducharme et appuyé par Danielle Beaudoin d'accepter la nouvelle formulation de la mission de la SCLL et de la présenter pour ratification à l'AGA 2023.

Adopté à l'unanimité, Prop. # 43-2022

8. Varia

Renouvellement du membership en janvier/février: Luc Côté

- Déterminer un nouveau montant de cotisation en fonction des activités de la SCLL:
 - Si l'AGA est devancée en avril, possibilité de proposer un nouveau montant et ensuite lancer la campagne d'adhésion en mai 2023.
 - En janvier/février 2024, il sera possible de lancer une campagne de renouvellement en concordance avec la fin de notre année financière et l'AGA.
 - Jocelyne a présenté une analyse qu'elle a faite des frais de cotisation aux associations de lac dans la région.

Terrain de la pisciculture: Jean-Noël Leduc

Appel à tous afin de recruter une personne (horticulteur ou autre) qui fera le relevé du site.

Escargots: Ève Bélanger

- Des escargots dans notre lac. Après discussion avec le MFFP, on est au tout début du problème, alors ça serait très bien de mettre en place un groupe de surveillance et contrôle des escargots.
- Une demande de permis doit être faite pour les enlever à la main.
- À l'été, les escargots se tiennent dans le fond de l'eau en bordure du lac, c'est donc facile de les ramasser.
- Les experts du MFFP seraient prêts à venir passer une journée avec le groupe pour les former à reconnaître les escargots, ça pourrait être au mois de juin prochain.

9. Date de la prochaine séance

La prochaine séance aura lieu en visioconférence le jeudi 12 janvier 2022 à 18h30.

10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Marcel Dunn et appuyée par Danielle Beaudoin à 20h55.

Adopté à l'unanimité, Prop. # 44-2022

Jocelyne Gagnon

secrétaire

Le 14 novembre 2022